

Programme communal de développement rural de Grez-Doiceau

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du jeudi 17/06/2010

Dénomination	Société / Organisme	Représentant(s)	Présence	Diffusion
Maitre de l'Ouvrage (MO)	Commune de Grez-Doiceau	M. Clabots, Bourgmestre Mme Theys, responsable communication	x x	x x
Organe consultatif (OC)	CLDR	24 présents et 5 excusés (liste en annexe)	x	x
Administration régionale (AR)	SPW-DGO3 – Direction des services extérieurs de Wavre	M. Patrick Leroy, attaché	-	x
Auteur de programme (AP)	JNC AWP	M. Pieters, Directeur d'agence Mme Ruysen, Bio-ingénieur, chargée de missions	x x	x x

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 mai 2010
- Information relative à l'Agenda 21 local ?
- Proposition d'actions concrètes et localisation

N°	Remarques	Concerne	Délai
1	<p>Le compte-rendu de la réunion du 20 mai est approuvé moyennant les remarques suivantes.</p> <p>Pour le groupe mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaffirmer l'autorité communale en matière de respect du bien public (chemins, sentiers) ; - promouvoir l'usage du vélo et de la marche auprès des jeunes ; - faire « adopter » les chemins et sentiers par les habitants pour assurer leur pérennité ; - renforcer les liaisons vers les gares. <p>Pour le groupe patrimoine et communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer les synergies entre le PCDR et le PCDN, le contrat de rivière, les Amis du Parc de la Dyle, la CCATM,... 		
2	<p>L'AP présente ce qu'est un Agenda 21 local, ses origines, les grands principes de la démarche et les liens avec les PCDR.</p> <p>Des adresses de sites internet proposant des compléments d'informations sur le</p>		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	sujet sont reprises dans le document transmis aux membres lors de la réunion.		
3	<p>L'AP présente une trentaine de propositions d'actions concrètes. Pour chacune d'entre elles, il donne le défi auquel elle se rapporte, les origines de cette action, comment la réaliser et des exemples du même type dans d'autres communes. Le diaporama reprenant les actions présentées est joint au présent compte-rendu.</p> <p>Après chaque action, les membres sont invités à donner leur avis et à réfléchir collectivement sur la localisation adéquate (s'il y échet) de l'action.</p>		
4	<p>La synthèse des remarques de la CLDR et les propositions de localisation des actions le cas échéant sont reprises ci-dessous par action proposée.</p> <p>1.1 Répondre à la demande en logements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet en cours sur l'ancienne sablière de Nethen - ZACC de Gastuche <p>1.2 Créer des logements intergénérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas faire un appel à la population (sensibilisation ou manifestation d'intérêt) ? - Réaliser un inventaire des terrains et des bâtiments appartenant au secteur public (valable pour le 1.1 également). Il existe notamment des bâtiments vides à proximité des gares. - Il ne faudrait pas parler d'imposer ce type de logements dans les projets mais plutôt de favoriser la mixité (y compris les commerces) par des partenariats publics privés (PPP) par exemple. - Réfléchir à des formules adéquates pour les personnes âgées (formule « à la maison ») avec les services nécessaires à proximité. - Prévoir une partie de ces logements en location et pas uniquement en vente. <p>1.3 Favoriser les activités intergénérationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher géographiquement les crèches (ou les écoles) et les maisons de repos. - Ces rencontres existent déjà, par endroit, de manière informelle (aide des plus jeunes par les plus anciens en fonction des compétences de tel ou tel villageois). - Besoin d'intégrer et d'informer les nouveaux habitants. - Attirer les personnes de tous âges vers les maisons de village, les clubs sportifs,... - Trouver un système fédérateur pour les « 3x20 », car aujourd'hui chaque groupe organise souvent ces rencontres séparément. - Action globalement appréciée car porteuse de liens villageois. 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<p>1.4 Renforcer le Service d'Echange Local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le S.E.L. de Grez-Doiceau et Beauvechain (SEL'Bonheur) est peu connu mais apprécié par ceux qui l'utilisent. - Pour info : http://selbonheur.genial.be/ <p>1.5 Répondre aux besoins en termes d'accueil de la petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une halte-garderie a existé à Grez-Doiceau jusqu'il y à 10 ans. - Créer une structure d'aide ou trouver des incitants (au niveau de la commune ou de la Province) pour encourager l'installation de gardiennes à domicile (2 ou 3 gardiennes actuellement). <p>2.1 Aménager certaines places en lieux conviviaux et sécurisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abords du Train dans le centre de Grez (valorisation et déplacements lents) ; - Jardins des cures (Archennes, Gottechain,...) ; - Plaine à Archennes à côté des terrains de tennis (peu entretenue, installation de barbecue ?) ; - Abords de l'ancienne école de Gottechain ; - Plaine de jeux au Coullemont (méconnue) ; - Réadapter la plaine de jeux dans le lotissement des Campinaires (car la population a vieilli et les jeux ne sont plus adaptés). <p>2.2 Aménager la place Ernest Dubois Pas de remarque</p> <p>2.3 Développer des maisons de villages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancienne école de Gottechain : il ne manque quasiment que les sanitaires ; - Local paroissiale à Pécrot (à proximité de la cure) : central et agréable, améliorable à moindres frais (sanitaires, mise aux normes, possibilité d'aménagement d'une terrasse) ; - Maison de la « Butte de Biez » : exemple de structure de gestion qui fonctionne (asbl) et perspectives de rentabilisation de la salle en journée (location à des entreprises ou des indépendants) ; - Centre culturel de Nethen : salle socio-culturelle, polyvalente, mais visiblement pas facilement accessible pour les habitants du village. Elle devrait toutefois être achevée et l'opération de développement rural (ODR) est peut-être une opportunité ; - Ancienne gare de Gastuche ; - Bâtiment communal « Le Coullemont » à Archennes ; - Bossut : « maison de village » privée mise en location ; - Doiceau : ancienne école des Crayeux ; - Hèze : ancienne école. <p>2.4 Aménager et gérer une maison rurale</p> <ul style="list-style-type: none"> - La « maison rurale » vient d'un projet de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française à propos de l'utilisation conjointe d'infrastructure en milieu rural. C'est une maison de village qui peut abriter des services annexes comme une bibliothèque, des locaux associatifs,... - Est-il réaliste de parler de « musée » ? Il faudrait envisager quelque chose de 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<p>moins figé mais permettant de mettre en valeur les richesses de la commune.</p> <p>2.5 Construire et gérer un four à pain communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'asbl de Biez a commencé à restaurer un four à pain dans le village. - Un telle initiative va-t-elle concurrencer les boulangers locaux ou va-t-elle sensibiliser à la consommation de pain « traditionnel » ? <p>2.6 Organiser des jeux intervillages</p> <p>Pas de remarque</p> <p>2.7 Organiser une « fête des associations »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser également des rencontres entre les associations (autour de débats,...). - Possibilité d'organiser une rencontre interne aux associations en juin et une journée « portes ouvertes » en septembre au moment des inscriptions aux activités. <p>2.8 Préserver la convivialité et la sécurité au sein des villages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs ruraux ont un rôle plus général que les animateurs de plaines de vacances (toute l'année, pas limité aux 6-16 ans, plus large qu'uniquement l'animation,...) <p>3.1 Aider à l'installation de nouvelles entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il existe déjà une zone artisanale à Gastuche, pas toujours utilisées à des fins artisanales (logistique,...) ; - Les anciennes usines Tudor à Florival pourraient être réhabilitées pour de nouvelles activités artisanales (mais attention à certaines contraintes : bâtiments privés et pollution du site) ; - Réaffectation d'anciens bâtiments pour des activités économiques en mettant en valeur le patrimoine bâti (exemples à Bruxelles) ; - Nécessaire de bien évaluer les attentes de la population et des candidats entrepreneurs ; - Pour plus d'infos sur les ateliers ruraux : http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT1_atelier_rural.pdf <p>3.2 Créer des structures d'accueil pour le télétravail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir les maisons de village (ou d'autres espaces utiliser principalement en soirée) pour qu'elles puissent remplir partiellement ce rôle d'accueil de services externes aux entreprises (traduction, coaching, comptabilité,...) ; - Problème de couverture internet (bande passante) insuffisante ? - Voir avec les agriculteurs s'ils n'ont pas des besoins de ce type dans le cadre de leur diversification. <p>3.3 Valoriser le secteur agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une rencontre entre la CLDR et les agriculteurs pour mieux cerner leurs attentes ; 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - La diversification dans certains secteurs n'est pas possible pour toutes les exploitations (difficulté de mise aux normes,...) ; - Faire découvrir l'agriculture via les « loisirs » : balade didactique,... <p>3.4 Soutenir et développer le commerce local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exemple de « Biosphère » à Chaumont-Gistoux : marché permanent de produits bio venant de plusieurs producteurs ; - Certains artisans ont déjà envisagé de louer ensemble un local pour leur permettre d'avoir une vitrine commerciale. <p>3.5 Promouvoir et développer les activités touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains chemins ont été balisés mais manquent d'entretien ; - Rappeler aux agriculteurs, cavaliers, cyclistes, quads,... le nécessaire respect des sentiers et des différents utilisateurs (exemple du sentier n°97 récemment réaménagé lors de la journée « rendez-vous sur les sentiers ») ; - La dynamique PCDR va permettre de légitimer la démarche de valorisation de ce patrimoine, qui est une réalité attractive pour les touristes et les habitants. <p>4.1 Renforcer le transport alternatif communal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence également d'un ramassage scolaire communal <p>4.2 Développer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - La police ne verbalise pas les voitures qui stationnent sur les pistes cyclables ou les accotements (chaussée de Wavre notamment). <p>4.3 Aménager ponctuellement certaines liaisons lentes</p> <p>Pas de remarque (voir 4.2)</p> <p>4.4 Mettre en place un système de « vélo-bus »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action liée à la mise en place d'un réseau de liaisons lentes sécurisées ; - Donner aussi la possibilité de se rendre jusqu'à un arrêt de bus ; - Un chemin existe en partie le long de la ligne de chemin de fer et pourrait être réhabilité pour liasonner les écoles de Basse-Wavre et le centre de Wavre (dialoguer avec les communes voisines). <p>4.5 Mettre en valeur les gares et arrêts de bus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner priorité à disposer d'abribus pour les usagers ; - Augmenter et/ou aménager les possibilités de stationnement à proximité des gares. <p>5.1 Améliorer la gestion des déchets verts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer la mise à disposition d'un conteneur une fois par mois pour le dépôt des déchets verts ; - Encourager la formation au compostage grâce à la mise en place d'un composteur commun ; - Une collecte sélective avec broyage des déchets verts est déjà organisée. Pourquoi ne pas proposer aux habitants de récupérer leurs broyats pour les valoriser dans leur jardin ? 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager la mise en place d'une unité de biométhanisation, pour la ZACC de Gastuche par exemple. <p>5.2 Créer un potager « bio » communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence du potager « Graines de vie » à Nethen et action « Jardins naturels ouverts ». <p>5.3 Valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser la population à son développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le problème de la perte de biotope vient en partie de la délimitation du zonage du plan de secteur ; - Analyser les actions déjà mise en place dans les outils existants (schéma de structure et PCDN) pour pouvoir peut-être les concrétiser en partie via l'ODR ; - Exemple d'un site occupé fréquemment par les mouvements de jeunesse à proximité du chemin vicinal à Biez. <p>5.4 Sensibiliser à la valorisation du patrimoine bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Institut du Patrimoine Wallon a relancé les subsides pour le « petit patrimoine populaire » (contribution à 60 %). Le développement rural ne pourrait-il pas porter la subvention à 80 % malgré le fait que ce patrimoine est situé en partie sur des terrains privés ? (participation des privés à la restauration ?) - Proposer d'unifier certains éléments (publics et privés) par l'intermédiaire d'un itinéraire de promenade. <p>5.5 Mettre en valeur les potentialités patrimoniales locales</p> <p>Pas de remarque</p> <p>6.1 Créer une « plate-forme communication »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande d'en savoir plus sur ce que fait la commune de Seneffe (périodicité,...) et avec quels moyens. 		
5	<p>L'AP invite les membres de la CLDR à compléter ces actions, à donner des informations et éventuellement des idées de projets supplémentaires en lien avec les objectifs ou à préciser la localisation des différentes actions par courrier ou par mail avant le 30 juin à Caroline Theys.</p>	CLDR	30 juin
6	<p>Pour clôturer la réunion, l'AP propose un calendrier de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réunion de la CLDR sera organisée en septembre pour l'organisation des réunions dans les villages et les réactions sur le document transmis durant les vacances (défis et objectifs) ; - réunions de retour vers la population et le personnel communal pour l'informer des objectifs et des projets retenus en septembre et octobre ; - réunions de travail avec la CLDR entre novembre 2010 et février 2011 afin 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	de définir les projets retenus et leur priorité.		
7	En termes d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> - l'AP transmet le présent compte-rendu et le diaporama de la réunion (via l'Administration communale) ; - la CLDR transmet ses remarques ou compléments d'informations sur les actions à la commune (Caroline Theys) avant le 30 juin ; - l'AP propose de réaliser une ébauche du chapitre « défis et objectifs » et de le transmettre à tous les membres. 	AP CLDR AP	21 juin 30 juin juillet-août 2010

A faire	Voir point 7
Document(s) transmis	Par l'AP à la CLDR : un formulaire reprenant les différentes actions proposées et des adresses de sites internet pour compléter l'information sur l'Agenda 21 local.
Document(s) à transmettre	Par l'AP au MO : le présent compte-rendu et le PowerPoint de la réunion.
Document(s) reçu(s)	/
Prochaine(s) réunion(s)	non fixée